

COMMUNE DE MIREPOIX (Ariège)
Extrait du registre des
délibérations du Conseil Municipal
n° 37-2020

Total membres	23
En exercice	23
Convocation	05/06/2020
Présents	23
Absents	0
Procurations	0
Votants	23

Par suite d'une convocation en date du cinq juin deux mille vingt, les membres composant le Conseil municipal de MIREPOIX (ARIEGE) se sont réunis à la salle Paul Dardier à MIREPOIX (ARIEGE) le **onze juin deux mille vingt à vingt heures trente**, sous la présidence de Monsieur CAUX, Maire.

Présents : CAUX Xavier, PORTET Christian, DILLON Valérie, LE MINEZ Monique, BOULBES Loïc, BARON René, ROUGÉ Pierre, JOLIBERT Marie-Christine, CHARRASSE Evelyne, VALETTE Michel, GARRIGUES Véronique, ESCANDE Jacques, MARROT Catherine, ZAROIL Mimoun, ANDRIEU Christelle, ROUCH Mylène, BOURDONCLE Stéphane, ALEXANDRE Maria, COMTE Nicolas, ALBAN Marie-Françoise, GIROUSSE Laurent, FOURCAUD Éric, PEISER Jean-Luc.

Procurations :

Absents :

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-7 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil. M. Pierre ROUGÉ est désigné, à l'unanimité, pour remplir cette fonction.

Objet : Désignation d'un correspondant défense

A la suite des élections municipales du 15 Mars 2020, la représentation de la Commune au sein des Conseils d'Administration des différents organismes extérieurs et des commissions, doit être renouvelée.

Chaque commune doit désigner un correspondant défense (et un suppléant) parmi les membres du Conseil Municipal. C'est par une circulaire du 21 octobre 2001 que le secrétaire d'Etat à la Défense a demandé aux préfets de prendre les mesures nécessaires pour inciter à la désignation des correspondants défense.

Cet élu a pour vocation le développement du lien Armée-Nation.

Les missions dévolues au correspondant défense sont l'information et la sensibilisation des administrés aux questions de défense. Il est l'interlocuteur privilégié des autorités civiles et militaires du département et de la région. (parcours de citoyenneté, devoir de mémoire, de reconnaissance et de solidarité...)

Monsieur le Maire propose de procéder à la désignation d'un correspondant défense.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Où l'exposé de son Président, et après en avoir délibéré,

- **Désigne à l'unanimité** le délégué titulaire et suppléant dont les noms suivent comme correspondant à la défense
 - **Titulaire** : Jacques ESCANDE
 - **Suppléant** : Mylène ROUCH
- **Charge** Monsieur le Maire de toutes les démarches pour la bonne réalisation des présentes

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que ci-dessus,
et ont signé au registre tous les membres présents
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,


Xavier CAUX

REÇU EN PREFECTURE
le 18/06/2020
Application agréée E-legalite.com